



Arue, le 15 Avril 2021

Monsieur Dominique SORAIN
Haut-commissaire de la République en Polynésie française

Objet : Demande relative au couvre-feu

Monsieur le Haut-Commissaire,

L'ensemble du Bureau confédéral de la CPME et moi-même avons bien pris note des décisions dont vous avez fait état lors de votre conférence de presse en compagnie de Monsieur le Président de la Polynésie française.

Nous tenons par la présente à vous apporter tout notre soutien au travers des mesures énoncées, qui nous paraissent répondre du mieux possible aux conditions de prévention et de sécurité requises à la réouverture de la Polynésie française au tourisme international.

Toutefois il nous paraîtrait aussi important de répondre à l'urgence économique, en permettant aux entreprises déjà fortement touchées, de reprendre une activité normale.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons notre demande officielle de repousser le couvre-feu de 22 h à 1 h du matin afin d'augmenter la plage horaire d'activité, notamment pour les restaurants et les bars, mais aussi pour enfin permettre la réouverture des discothèques.

Bien entendu, à l'instar des autres mesures, vous auriez toute latitude pour revenir sur celle-ci, au cas où les données sanitaires se dégraderaient.

Dans l'espoir que notre demande soit entendue,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Haut-commissaire, l'expression de ma plus haute considération.

Président
de la CPME de Polynésie française
Christophe PLEE